



LES INTERVENTIONS DE L'IEFP

L'IEFP EN BREF

L'Institut pour l'Éducation Financière du Public a été créé en 2006, à l'initiative de l'Autorité des Marchés Financiers. Cette association d'intérêt général à but non lucratif, a signé une convention cadre avec le Ministère de l'Éducation nationale en 2009 qui a été renouvelée en 2014. En 2017, un accord cadre associant le Ministère de l'Éducation nationale, la Banque de France et l'IEFP a été signé pour une durée de cinq années.

Cette association reçoit depuis 2011, un agrément délivré par le Ministère de l'Éducation nationale.

L'IEFP a pour objectif d'aider les Français à mieux comprendre l'environnement économique budgétaire et financier dans lequel ils évoluent.

L'IEFP apporte aux enseignants son expertise dans le cadre d'actions de terrain : des ateliers de finances personnelles et des conférences.

Ces interventions sont réalisées sur simple demande des enseignants. Elles peuvent être animées en présentiel ou en distanciel. Elles sont adaptées au niveau d'exigence des enseignants.

LES ATELIERS DE FINANCES PERSONNELLES

COMMENT FAIRE SON BUDGET « JEUNE » ?

Atelier budgétaire qui permet de faire réfléchir les jeunes à la conception de leur budget en identifiant les différents types de ressources et de dépenses.

Atelier pour aider les jeunes à gagner en autonomie dans la gestion de leur budget.

Cet atelier peut être animé devant des classes de collège, des classes de lycée professionnel, technologique et général.

Il peut également être proposé à des étudiants.

Les notions et les concepts évoqués seront alors adaptés au niveau de la classe.

LA BANQUE ET LES MOYENS DE PAIEMENT

Mieux connaître les missions de la banque et en particulier la fourniture des moyens de paiement.

Les avantages et les inconvénients de chaque moyen de paiement.

LES CONFERENCES

BRUNO JULIEN



Bruno Julien a bénéficié de par sa formation d'une pluralité de compétences : licence en droit, maîtrise des techniques de prévisions économiques et sociales (CNAM), diplômé de l'IAE de Paris, troisième cycle en gestion du patrimoine. Ce cursus universitaire lui a permis d'exercer des fonctions de responsabilités diverses :

- Directeur commercial géographique
- Directeur du développement et de l'offre produits, membre du comité de direction au sein de La Banque Postale Asset Management
- PDG de la société de gestion Tocqueville Finance/Tocqueville Finance Holding
- Président de la société de gestion financière Thiriet Gestion
- Directeur des clientèles patrimoniales puis directeur du marketing patrimonial au sein de La Banque Postale.

Depuis le 1er décembre 2017, Bruno Julien est détaché de La Banque Postale à l'Institut pour l'Education Financière du Public où il exerce la fonction de conseiller. Bruno Julien a également exercé des responsabilités dans le secteur immobilier en étant que membre des conseils d'administration des sociétés Ciloger et LBP Investissement Conseil.

L'ÉPARGNE

La variabilité des revenus tout au long de la vie est telle qu'il est nécessaire d'épargner pour faire face aux coups durs, aux coups de coeur, à la diminution des revenus lors de la retraite, etc.

Les supports d'épargne sont nombreux. Il est compte nécessaire de faire le tri en fonction de son aversion plus ou moins poussée aux risques mais aussi en fonction de la situation économique/financière : niveau des taux d'intérêt, niveau de l'inflation... Une bonne répartition des risques suppose de mettre en oeuvre des placements ne réagissant pas exactement aux mêmes composantes économiques afin de compenser les faiblesses momentanées de l'un ou de l'autre.

Ces principes de bonne gestion se heurtent toutefois à une tradition française très et parfois trop prudente en matière d'épargne. Epargner de façon rationnelle suppose de tenter de prévoir le futur en associant les risques pris aux besoins en liquidités qui se font jour tout au long de l'existence.

Cette conférence présente ce que recouvre la notion d'épargne, quels sont les épargnants, leurs objectifs et leurs préférences, quels sont les placements et quelle attitude les français ont-ils face aux placements risqués.

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Les sources d'investissement des entreprises sont nombreuses. Les analyser conduit à distinguer les agents à capacité de financement des agents à besoin de financement. Les entreprises sont des acteurs économiques majoritairement à besoins de financement sauf lorsque leurs résultats leur offrent la possibilité de s'autofinancer. Leurs excédents les autorisent aussi à réaliser des financements intra groupe... Les ménages, grâce à leur épargne, sont les acteurs essentiels du financement des entreprises. La transformation de l'épargne en investissement peut se faire par l'entremise du système bancaire ou des marchés financiers (actions, obligations...). Les sommes allouées à l'investissement conduisent à recueillir les moyens de financement par accroissement des fonds propres ou par endettement. Le formidable développement des entreprises peut aussi s'opérer grâce à des moyens nouveaux : crowdfunding, LBO...

LE SURENDETTEMENT

Le surendettement des ménages provient de causes financières diverses : dettes à la consommation, dettes immobilières ou encore dettes de charges courantes. Cette situation peut conduire à une véritable exclusion sociale. La Banque de France par la diversité de ses actions joue un rôle essentiel pour contenir les situations de surendettement (interventions sur le terrain, accueil dans les succursales, encadrement

des crédits à la consommation...)). Le dispositif mis en œuvre a conduit sur court terme à une diminution intéressante du nombre de dossiers instruits (2014/2017). Même si le progrès est patent, sur le long terme, la paupérisation de nos concitoyens perdure du fait d'une situation économique difficile. La conférence détaille le traitement des dossiers de surendettement par les commissions composées à cet effet sous la responsabilité de la Banque de France : dépôt et recevabilité ou encore orientation des dossiers. L'objectif essentiel de cette conférence est d'apprécier les problèmes générés par le surendettement et les modalités mises en œuvre pour offrir une nouvelle chance à nos concitoyens surendettés.

L'ASSURANCE VIE

L'assurance-vie est le placement préféré des Français. Son succès est dû à un aménagement au droit successoral français. Dans un contexte où une évolution de ce droit est souhaitée par certaines entités, la compréhension des modalités de l'assurance-vie est essentielle. L'assurance-vie offre des modes d'investissement très variés : produits de taux garantis, unités de compte plus risquées mais plus rémunératrices... Toutefois, l'assurance-vie pâtit de l'augmentation des cotisations sociales et de la baisse du taux des obligations d'où un élargissement de la gamme offerte : contrats « eurocroissance / croissance », contrats vie-génération. La lutte acharnée des compagnies d'assurance-vie entre-elles justifie de parfaitement appréhender les rendements qu'elles peuvent allouer aux épargnants sans risques excessifs.

Le régime fiscal applicable à l'assurance-vie est dérogatoire du droit commun en certains points. Sa complexité est grande et mérite attention. L'objectif de cette conférence est de comprendre la problématique des produits d'épargne et du droit successoral français.

L'EPARGNE SALARIALE

L'épargne salariale, pour ceux qui en bénéficient, est sans aucun doute un excellent système de partage de la valeur ajoutée créée par les entreprises. Toutefois, les encours de cette industrie de l'épargne sont modestes notamment par rapport à ceux de l'assurance-vie ou encore de l'épargne réglementée.

Les possibilités d'utiliser les fonds dégagés de cette épargne sont pourtant nombreuses : consommation ultérieure, retraite... La constitution de cette épargne se réalise en outre dans un dispositif fiscal avantageux. Les entreprises ayant mis en place un dispositif d'épargne salariale (obligatoire en certaines circonstances) peuvent associer leurs salariés aux résultats de l'entreprise, les fidéliser ou encore les motiver par-delà le salaire qui leur est versé. Cette association peut être fondée sur des critères de pure rentabilité financière mais aussi plus largement sur des notions comme la productivité, la satisfaction du client... Cette conférence s'articule autour de cinq grands thèmes : l'épargne salariale en quelques chiffres, les principes de base de cette épargne, la participation, l'intéressement et enfin le régime social et fiscal de cette épargne.

JEREMY DUCROS



Titulaire d'un doctorat en économie de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS Paris) et de l'École d'Économie de Paris, Jérémy Ducros est économiste à l'Institut pour l'Éducation Financière du Public (La Finance pour tous) depuis 2020. Après un parcours universitaire à l'ENS Cachan et à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne marqué par une forte interdisciplinarité, mêlant économie, gestion et histoire, il est devenu économiste (postdoctorant) à l'École d'Économie de Paris et était chargé de la constitution d'une base de données financières historiques. Jérémy a également été chargé d'enseignements en économie au sein des institutions suivantes : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ENS Cachan, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Université de Genève, ENSAE, INSEE. Il est l'auteur de plusieurs articles scientifiques et de vulgarisation. Entre 2007 et 2014, il a notamment co-animé Regards Croisés sur l'Économie, une revue semestrielle créée pour éclairer et enrichir les débats de politique publique en rendant compte des avancées de la science économique, de façon claire et pédagogique.

LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET LA CRISE ÉCONOMIQUE LIÉE AU COVID-19

La crise économique provoquée par l'irruption de la pandémie de Covid-19 est unique dans l'histoire du capitalisme : touchant la quasi-totalité des pays du globe, elle se caractérise par un double choc d'offre et de demande et devrait impacter les économies mondiales de manière profonde et durable. Dans ce contexte, les gouvernements et les Banques centrales ont apporté une réponse rapide et massive en termes de politique économique, afin d'atténuer les effets négatifs de cette crise. Ainsi, les mesures de soutien à l'économie et les plans de relance budgétaire se sont multipliés à différentes échelles : « France Relance » en France, « Next Generation EU » au sein de l'Union Européenne, etc. Concernant la politique monétaire, la faiblesse des taux d'intérêt pré-crise a incité les Banques centrales, comme la Banque centrale européenne (BCE) en Europe ou la Réserve Fédérale (FED) aux États-Unis, à mettre en place des programmes d'achats de titres, des mesures de politique monétaire dites « non conventionnelles », déjà utilisées après la crise des subprimes, afin notamment de faciliter les conditions de financement au sein des économies. L'objet de cette conférence est d'expliquer ce qui justifie le recours à de telles politiques économiques, d'en décrire les mécanismes et d'en dresser un premier bilan.

LE PIB : SON INTERET ET SES LIMITES

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est « l'une des plus grandes inventions du XXe siècle ». Par ces mots, J. S. Landefeld, ancien directeur du Bureau of Economic Analysis, organisme chargé de la publication de statistiques officielles aux Etats-Unis, résume la formidable odyssée du PIB au cours du siècle dernier. Calculé pour la première fois de manière sommaire aux Etats-Unis au cours de la Grande Dépression, il est progressivement devenu l'indicateur économique par excellence. Aujourd'hui au centre des débats économiques comme mesure de la richesse des nations et de la croissance et comme étalon de référence – on exprime par exemple les déficit et dette publics le plus souvent en pourcentage du PIB –, le PIB souffre de plusieurs limites. Il ne comptabilise qu'une partie seulement de la production et néglige de nombreux enjeux en termes de bien-être. Ce constat a amené à des révisions du mode de calcul du PIB, ainsi qu'au développement de nombreux indicateurs de développement ou de bien-être de la population : indice de développement humain (IDH), bonheur national brut (BNB), indice de bien-être économique, etc. Cette conférence a pour objectif de présenter le mode de calcul du PIB, d'insister sur son intérêt en tant qu'indicateur économique, ainsi que d'aborder ses principales limites. Quelques indicateurs récents de bien-être sont, enfin, présentés.

LES PARADIS FISCAUX

Régulièrement au centre de l'actualité, que ce soit à travers des scandales financiers de détournement d'argent ou d'optimisation fiscale, les paradis fiscaux demeurent, de par leur nature, des objets économiques encore largement méconnus. Selon la définition de C. Chavagneux et R. Palan, les paradis fiscaux sont « des pays dans lesquels des résidents étrangers, riches individus et entreprises, placent leur argent afin d'éviter d'être imposés sur leur territoire d'origine ». Mobilisant les derniers travaux disponibles en la matière et détaillant les dernières dispositions réglementaires, cette conférence a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les origines historiques des paradis fiscaux ?
 - Quelle est aujourd'hui l'importance, en termes monétaires, des paradis fiscaux ?
 - Quelles sont les conséquences économiques de l'existence de ces paradis fiscaux ? Et quelles sont les solutions envisageables pour lutter contre celles-ci ?
-

THIERRY RODIER



Après une expérience, dans deux réseaux bancaires mutualistes durant sept ans, dédiée au lancement en France du paiement électronique, de la carte à mémoire et à la mise en place des systèmes d'échanges interbancaires (ex : GIE Cartes Bancaires), Thierry RODIER a mené des missions d'organisation sous différents aspects : structures, procédures, optimisation de processus, planification... Il a ensuite rejoint, pendant six ans, la COB (ancêtre de l'AMF) pour mener des projets d'informatisation, tant bureautiques que fonctionnels avec notamment la création d'un site Internet. Il a ensuite rejoint un cabinet de conseil en organisation, management et pilotage de projets pendant une douzaine d'années, en réalisant des missions variées comme le passage à l'euro d'une grande banque, la création d'une ligne de métier autour du cash management tout en participant au développement commercial et à la gestion des équipes. En 2009, il a intégré La Banque Postale comme chef de mission à l'Inspection Générale. Puis, il participé à la création du service de conseil interne. Enfin, il a été le responsable du programme de mise en conformité au RGPD du groupe La Banque Postale. Depuis le 1er avril 2021, Thierry RODIER est détaché de La Banque Postale à l'Institut pour l'Education Financière du Public où il exerce une fonction de Chargé de mission.

LA DEONTOLOGIE BANCAIRE ET FINANCIERE

Si un grand nombre de scandales éclabousse le monde bancaire et financier depuis de très nombreuses années, comme l'affaire John Law en 1717 jusqu'à celle des subprimes en passant par Madoff et Cahuzac, la déontologie bancaire et financière se met en place progressivement mais n'est pas d'une application uniforme et aisée. La conférence débute par quelques définitions, se poursuit par de multiples exemples de manquements déontologiques pour finir par l'énoncé de règles simples mais d'une application souvent subtile. L'objet essentiel de cette conférence est de faire prendre conscience aux néophytes de la nécessité de passer toutes les décisions professionnelles (ex : octroi de crédit, souscription de produits de banque ou d'assurance, intervention sur un marché financier) à l'examen déontologique tout en sachant l'extrême difficulté d'application des règles de déontologie, même de celles qui paraissent pourtant très simples.

LES MOYENS DE PAIEMENT

Ils sont utilisés tous les jours par tous mais pas forcément à bon escient. Les moyens de paiement sont cependant au cœur des échanges, du commerce. Dans un monde qui

se numérise de plus en plus, quelle place pour les espèces ? La fraude aura-t-elle raison du chèque, exception française ? La conférence rappelle les évolutions des moyens de paiement depuis leur apparition, la situation actuelle et les caractéristiques de chaque moyen de paiement, les circuits d'échange et les tendances actuelles, y compris les risques de désintermédiation des banques par de nouveaux acteurs comme les fintechs voire les GAFAM. L'objet principal de cette conférence est de fournir un référentiel tant pour traiter les besoins des clients, les risques liés (ex : fraude) et de présenter les avantages et les inconvénients de chaque moyen de paiement.

LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

En luttant contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la corruption et la criminalité, nous nous protégeons tous et protégeons la société. Les banques, les compagnies d'assurance et les établissements financiers sont au cœur des échanges financiers et contribuent donc à la détection d'opérations qui pourraient constituer du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme. La réglementation internationale, européenne et française leur impose, comme à d'autres professionnels (ex : agents immobiliers), des vérifications tant de leurs clients que des opérations de ceux-ci. Ces vérifications sont renforcées en cas de risque aggravé (ex : personnes politiquement exposées, pays non coopératifs). En cas de suspicion, des déclarations de soupçon sont transmises aux autorités, qui peuvent prendre des mesures impliquant des actions de l'intermédiaire (ex : gel des avoirs). La conférence présente cette réglementation ainsi que les dispositifs mis en place pour faire face à ces fléaux.

LE RISQUE DE TRESORERIE DES ENTREPRISES – COMMENT L'ANTICIPER, COMMENT Y FAIRE FACE ?

Le suivi de la trésorerie dans une entreprise est fondamental pour assurer l'activité au quotidien et garantir la pérennité de la société. Le décalage entre les recettes non encore encaissées et les dépenses engagées, appelé « besoin en fonds de roulement » (BFR), complété par le coût des stocks implique de prendre des mesures pour y remédier, qu'elles agissent sur l'organisation de l'entreprise ou qu'elles requièrent de nouvelles ressources financières. Parmi celles-ci, on retrouve les fonds propres, les crédits court terme comme les facilités de caisse et surtout des financements des créances, comme l'escompte, l'affacturage... La conférence a pour objectif de donner les clés pour agir sur ce BFR et de présenter les solutions les plus classiques de son financement ainsi que quelques innovations dans ce domaine.

LES RENCONTRES DE L'IEFP

LE PRINTEMPS DE L'ÉCONOMIE

Rendez-vous annuel de l'IEFP, inscrit dans le cadre du Printemps de l'économie de Paris.

Les conférences abordent un thème d'actualité qui s'inscrit dans le programme des conférences présentées dans le cadre de cette manifestation.

Les conférences se tiennent en général soit à Bercy, soit au CNAM.

CONFÉRENCES À L'OCDE

L'IEFP entretient des rapports privilégiés avec l'OCDE et peut, à votre demande, organiser une conférence sur le thème « Mesures préconisées par l'OCDE pour lutter contre la fraude fiscale ».

Avant la conférence, les étudiants assistent à une présentation de l'OCDE, sa création, ses membres, son rôle.

Au début des années 2000, l'OCDE a défini les paradis fiscaux en délimitant quatre critères :

- des impôts inexistantes ou insignifiants,
- une absence de transparence sur le régime fiscal,
- une législation empêchant l'échange d'informations avec les autres Etats,
- une tolérance envers les sociétés écrans ayant une activité fictive.

L'actualité économique du début des années 2000 a été très fournie en crises. Ces crises ont révélé une faille dans le système actuel et mis en évidence des besoins accrus de transparence et de régulation sur le marché.

Dans cette optique, l'OCDE mène trois grandes actions :

- La participation aux grands sommets.
- La participation au forum mondial (139 pays).
- La mise en place du projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting).

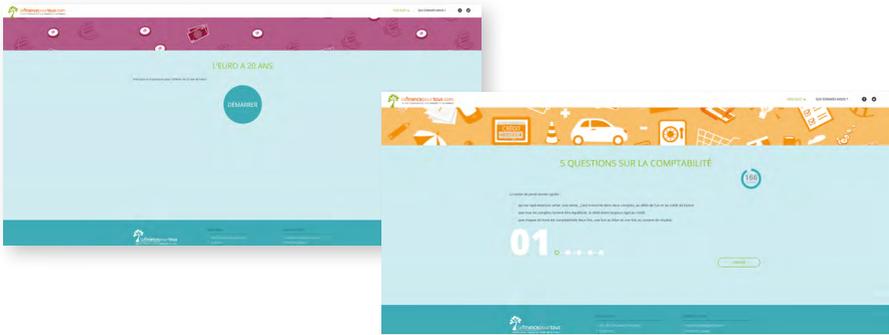
L'enjeu pour l'OCDE va donc être de s'assurer que tous les pays aient la volonté de faire front commun et d'inciter les pays encore réticents à adopter les bonnes pratiques pour permettre une meilleure transparence fiscale.

DES RESSOURCES

Des modules



Des quiz



Des articles

Décryptages



Croissance

La croissance économique mesure l'augmentation de la richesse produite pendant une période donnée. La richesse produite est mesurée par le PIB.

Décryptages



Dividendes

Les dividendes sont les sommes versées à titre de revenus par une entreprise à ses actionnaires.

Décryptages



G20

Le « Groupe des 20 », plus connu sous son abréviation de G20, est une réunion de 19 pays et de l'Union Européenne qui vise à favoriser la concertation internationale. Son importance...

Des vidéos

Depenses preengagees
Les dépenses préengagées sont celles qui sont effectuées avant l'achat de biens durables (automobile, logement, équipement électroménager, etc.). Elles sont déductibles de l'impôt sur le revenu de la personne qui les effectue.

Les emplois du temps
Les emplois du temps sont des documents qui permettent de visualiser l'occupation de votre temps. Ils sont utiles pour organiser votre vie personnelle et professionnelle.

L'impact de l'immigration sur le marché du travail
L'immigration a un impact significatif sur le marché du travail. Elle contribue à augmenter la population active et à diversifier les compétences disponibles.

2019 : l'immigration contribue à adapter les bons réflexes
En 2019, l'immigration a permis d'adapter les bons réflexes en matière de sécurité et de santé publique.

2019 : l'immigration contribue à adapter les bons réflexes et pratiques, quel avenir ?
L'immigration continue à jouer un rôle clé dans l'adaptation des pratiques et des réflexes face aux défis du futur.

Classe de Kesteven : mettre en place un plan d'épargne salariale
Le plan d'épargne salariale est un dispositif qui permet de constituer une épargne supplémentaire grâce à des versements effectués par votre employeur.

Odin Lakomski : l'impact des crypto-monnaies
Les crypto-monnaies ont révolutionné le monde de la finance et posent de nouvelles questions en matière de régulation et de sécurité.

Interview de François Legault, ministre de la Santé et de la Sécurité de la Vieillesse
François Legault a discuté des enjeux de la santé et de la sécurité de la vieillesse au Québec.

2019 : l'immigration contribue à adapter les bons réflexes et pratiques, quel avenir ?
L'immigration continue à jouer un rôle clé dans l'adaptation des pratiques et des réflexes face aux défis du futur.

Le logement représente aujourd'hui 1/4 du budget des ménages

Le logement est devenu une dépense prédominante pour les familles, représentant désormais un quart de leur budget mensuel.

Des calculateurs

Calculateur : Budget spécial
Permet de calculer le montant de votre budget spécial en fonction de vos revenus et de vos dépenses.

Calculateur de budget
Aide à établir un budget mensuel équilibré en tenant compte de vos revenus et de vos obligations.

Calculateur d'épargne
Permet de visualiser l'impact de vos versements d'épargne à long terme sur votre patrimoine.

Calculateur de crédits à la consommation
Aide à comprendre le coût réel d'un crédit en tenant compte des intérêts et des frais annexes.

Calculateur de crédits immobiliers
Permet de simuler différents scénarios de remboursement pour un prêt immobilier.

Calculateur d'endettement
Aide à évaluer votre niveau d'endettement et à déterminer si vous pouvez emprunter davantage.

Calculateur Acheter ou louer ?
Compare les coûts de possession d'un bien immobilier avec ceux de la location pour vous aider à décider.

Calculateur de crédits renouvelables
Permet de calculer le coût d'un crédit renouvelable et de comparer avec d'autres options.

Récapitulatif vos crédits renouvelables
Résumé des caractéristiques et des coûts de vos différents crédits renouvelables.

Calculateur de crédit à la consommation

Ce calculateur vous aidera à chiffrer les principaux éléments d'un crédit destiné à financer des besoins personnels ou l'achat de biens durables (automobile, équipement de la maison...).

À lire avant d'effectuer vos calculs :

N'oubliez pas qu'il faut prendre le taux d'intérêt « tout compris ». Vérifiez bien que le taux que vous annoncez l'établissement financier vous est réellement communiqué (sans notamment les frais d'assurance). Celui-ci ne sera pas obligatoirement le plus bas. La consommation peut être soumise à des variations de taux en fonction de votre degré de risque (solvabilité, stabilité, stabilité durant la durée de votre crédit).

Le taux d'intérêt employé pour effectuer les calculs correspond à la méthode actuarielle. C'est la méthode qui doit être utilisée pour les crédits à la consommation.

Le tableau qui apparaît ci-dessous représente le capital remboursé, le capital restant dû, la somme des intérêts payés au fur et à mesure du paiement des mensualités.

Calculer le mensuel

Capital emprunté : €

Taux d'intérêt annuel : %

Durée de remboursement : mois

Montant mensuel : €

Coût total : €

Calculer Nouveau Calcul

Crédit à la consommation (calcul simplifié)

Calculateur de niveau de vie

Le niveau de vie correspond à la quantité de biens et de services qu'un revenu permet d'acheter.

Calcul niveau de vie

Pour mieux rendre compte de l'évolution du niveau de vie des Français, l'Insee utilise la méthode des unités de consommation (UC). Elle se présente en comparant la composition familiale. En effet, payer un loyer par exemple a un impact sur son propre loyer.

De même, les dépenses consommées aux enfants sont différentes d'un enfant à l'autre. Chaque ménage est ainsi comparé à un certain nombre d'unités de consommation (UC).

Calculer le niveau de vie

Nombre de personnes : 2

Nombre de personnes de moins de 14 ans : 0

Nombre de personnes de 14 ans à moins de 24 ans : 0

Nombre de personnes de 24 ans à moins de 64 ans : 0

Nombre de personnes de 64 ans et plus : 0

Calculer le niveau de vie

Des infographies

Lire son bulletin de paie
Comprendre les différents éléments de votre bulletin de paie, des cotisations sociales aux impôts.

Le document d'information sur le produit d'assurance
Lire attentivement le document d'information sur le produit d'assurance avant de signer un contrat.

Circuit d'un ordre de Bourse, mode d'emploi
Comprendre le processus de l'achat et de la vente d'actions sur le marché boursier.

La documentation d'investissement (le DICI) : à lire avant de signer
Le DICI est un document essentiel pour évaluer les risques et les performances d'un fonds d'investissement.

Comment organiser son épargne ?
Identifier les différents types d'épargne et choisir celui qui correspond le mieux à vos objectifs.

Introduction en Bourse : comment y participer ?
Les différentes manières d'investir en bourse, de l'achat direct à la souscription de fonds.

Principaux risques des fonds d'investissement
Les risques liés à l'investissement en fonds, tels que la volatilité et le risque de perte en capital.

Compensation
Le mécanisme de compensation des fonds d'investissement et son rôle pour protéger les investisseurs.

Inflation en France avant et après l'euro
L'impact de l'adoption de l'euro sur l'inflation en France et les conséquences pour les citoyens.

Circuit simplifié d'un ordre de Bourse

Un ordre de Bourse est un ordre de acheter ou de vendre des actions sur le marché boursier. Il passe par un intermédiaire (courtier) et est exécuté sur le marché.

Le processus implique le client, le courtier, le marché réglementé, le gestionnaire de portefeuille et le dépositaire central.

LES FEMMES ET LA PENSION DE RÉVERSION

Le calcul de la pension de réversion dépend de nombreux facteurs, notamment du régime de retraite et de la durée de mariage.

En 2019, les femmes ont bénéficié d'une pension de réversion moyenne de 172 millions d'euros.

Le montant de la pension de réversion peut varier de 10% à 50% du montant de la pension de base.

Les femmes ont un accès plus tardif à la pension de réversion que les hommes.

LE GRAND PRIX DE LA FINANCE POUR TOUS

Concours organisé par l'IEFP depuis 2015, ce concours s'adresse aux étudiants. Ce Grand prix a pour objectif de récompenser les meilleures productions pédagogiques originales (article, vidéo, application, infographie dynamique, bande-dessinée,...) sur un thème économique et/ou financier.

Les thèmes des années précédentes :

- *La finance et les transformations de l'après Covid-19*
- *Le temps, c'est de l'argent ?*
- *Les banques ont-elles un avenir ?*
- *A quoi sert l'argent ?*
- *Les nouveaux mots de l'économie*
- *Donner du sens à la finance*
- *L'économie du partage*

GRAND PRIX 2021 DE LA FINANCE POUR TOUS
7^{ème} Édition

Étudiants participez pour tenter de gagner jusqu'à 2 000€ en expliquant **SIMPLEMENT** l'économie ?

Thème: **La finance et les transformations de l'après Covid-19**

Date limite 10 mars 2021

Plus d'infos sur : grandprix.lafinancepourtous.com

Contact : Sophie Lantier et Virginie Penrice - 01 44 50 00 90 - grandprix@lafinancepourtous.com

UNE APPLI POUR S'AMUSER SUR LES QUESTIONS D'ARGENT ET D'ÉCONOMIE

FINQUIZ JEUNES

Une App gratuite pour maîtriser l'économie et la finance

Disponible sur Google play

Disponible sur App Store



41, boulevard des Capucines 75002 Paris - Tél. : 01 44 50 00 94 - m.kerneves@lafinancepourtous.com
www.lafinancepourtous.com

